



Apprentie : Journée d'essai chez un autre patron

Par **manue07**, le **13/04/2017** à **22:27**

Bonjour,

Ma fille est actuellement en 3e année de cap coiffure (elle l'a raté l'an dernier) et ses patrons actuels ne la garde pas pour le BP. Là, elle a trouvé un potentiel nouvel employeur et doit faire une journée d'essai. Le problème est que son patron actuel refuse de lui donner une journée alors qu'elle a des heures à récupérer et qu'il la fait travailler chaque samedi de sa semaine de CFA. A-t-elle un recours ? Comment peut on faire ?

Merci pour vos réponses.

Par **P.M.**, le **14/04/2017** à **08:09**

Bonjour,

Déjà, normalement, l'employeur ne peut pas faire travailler l'apprentie en plus de son horaire en formation mais a priori, elle ne pourrait passer qu'un test professionnel chez un autre employeur...